

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 juin 2023
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 58

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 07/07/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/07/2023 (accusé de réception du 07/07/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations - 48h de l'Agriculture Urbaine

Suite à l'édition 2022 du festival des 48h de l'agriculture urbaine organisée sur la Ville de Quimper, il a été proposé dans le cadre de l'édition 2023 qui s'est déroulé les 29 et 30 avril, d'un accompagnement financier et de communication pour les animations proposées par une dizaine de structures du territoire. Cet accompagnement s'inscrit dans les enjeux du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le montant de subvention s'élève à 3 119 €

Le festival des 48h de l'agriculture urbaine regroupe une multitude d'événements participatifs organisés par des structures locales dans de nombreuses villes en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg. Son objectif est de faire la promotion de l'agriculture urbaine auprès du grand public, dans des pratiques respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du foncier. La 8ème édition du festival a eu lieu le week-end des 29 et 30 avril 2023. L'événement national est proposé par l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle).

Les 48h de l'Agriculture Urbaine se sont tenus pour la première fois sur le territoire de la Ville de Quimper en mai 2022. Ainsi, une douzaine d'animations telles que des ateliers-découvertes, des visites de fermes et jardins ou encore des dégustations ont été proposées sur sept lieux de rencontres et de découvertes.

Suite au succès de l'édition précédente, la Ville de Quimper a souhaité renouveler l'événement sur le territoire et encourager les structures volontaires dans la mise en place d'animations à l'occasion de ce festival par un appui financier.

Dans ce cadre, des réunions ont été organisées avec les acteurs locaux du territoire ayant vocation à s'inscrire dans un tel événement. A l'issue de ces rencontres, dix acteurs ont décidé de participer à l'évènement avec les animations suivantes avec le montant de subvention attendu :

Structures	Animations proposées	Date	Subvention demandée
La ferme du Braden	Une découverte de ses jardins familiaux	<i>Samedi 29/04</i>	70€
La Brouette de Kerivoal (Plomelin)	Une animation « de la graine à la crêpe »	<i>Samedi 29 et dimanche 30/04</i>	50€
La Pépinière indigène	Un stand de dégustation sur le site de la Brouette de Kerivoal	<i>Dimanche 30/04</i>	60€
Les Maraichers de la Coudraie	Une découverte du maraichage biologique sur leur ferme	<i>Samedi 29/04</i>	500€
Kempermaculture	Un atelier de création d'un espace comestible, un temps d'introduction à la permaculture (plantations, atelier cuisine ; constructions des jardinières, création d'un composteur, circuit-déambulation de l'Espace Associatif vers les Vignes du Braden et les jardins familiaux. Participation aux frais de repas de la soirée des bénévoles des structures participants aux 48h de l'AU.	<i>Samedi 29/04</i>	1779€
Alter Breizh,	Confectionner des conserves de légume bio fourni en utilisant le procédé de lacto-fermentation.	<i>Samedi 29/04</i>	400€
MPT de Penhars	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier marionnettes pour sensibiliser à l'environnement des jardins avec Fridays for futur (<i>Samedi 29/04</i>) - Une chasse aux insectes ludique et éducative (<i>Samedi 29/04</i>) - Jeux autour des fruits et des légumes ; plantations ; fabrication de bombe à graine et dégustation de salade de fruits de saison. (<i>Samedi 29/04</i>) - Ateliers autour des plantes aromatiques (Festival OFF : <i>Jeudi 27/04</i>) - Ateliers fabrication d'engrais naturel (Festival OFF : <i>Mercredi 26/04</i>) 	<i>Samedi 29/04, Jeudi 27/04, et Mercredi 26/04</i>	260€
			Total : 3119 €

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Quimper a coordonné le festival sur le territoire. En plus de son appui financier, la collectivité s'est chargée d'inscrire les

événements sur le site officiel des 48h de l'Agriculture Urbaine et d'apporter un soutien aux structures en communication et en prêt de matériels.

Le montant global des subventions demandées par l'ensemble des acteurs participants s'élève à 3 119 €.

Mesdames Nabila PRIGENT, Valérie LECERF-LIVET, Anna-Vari CHAPALAIN et monsieur Yves FORMENTIN-MORY étant sortis de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (44 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

1 – à verser les subventions aux associations ayant participé aux « 48h de l'Agriculture Urbaine », tel que spécifié ci-dessus ;

2 – à signer un avenant à la convention avec la MPT de Penhars.